

Assemblée Générale de l'ANTES du 11 mars 2009							
Comptes 2008 et Budget 2009							
		BUDGET 2008		Comptes au 31.12.08		BUDGET 2009	
		RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
1	Petit matériel bureau		800.00		650.10		800.00
2	Ordinateur / photocopieuse		1'000.00		134.50		1'000.00
3	Photocopies		500.00		7.00		250.00
4	Frais de ports, CCP, banque		1'400.00		1'046.65		1'400.00
5	Secrétariat/comptabilité		3'500.00		2'295.80		3'500.00
6	Achat imprimés, livres		100.00		0.00		100.00
7	Frais du comité 2008		500.00		0.00		500.00
7bis	Frais comité 2009		0.00		0.00		500.00
8	Frais internet secrétariat		180.00		180.00		120.00
9	Divers, réserve imprévus		1'000.00		612.20		1'000.00
10	AG collectives		500.00		147.45		500.00
11	Indemnités délégués et présidente 2008		2'200.00		0.00		2'500.00
11bis	Indemnités délégués et présidente 2009		0.00		0.00		2'700.00
12	CCT juriste		500.00		0.00		500.00
13	Recours juridiques		2'000.00		0.00		2'000.00
14	Dons		0.00		0.00		50.00
15	Cotisations	15'000.00		14'845.00		15'000.00	
16	Intérêts CCP et banque	280.00		497.35		500.00	
17	Rétrocession CCT/ES annuelle	6'000.00		6'184.50		6'000.00	
18	Site internet, héberg. (Switch)		200.00		187.00		200.00
19	Site internet, logo, maintenance		600.00		100.00		300.00
20	Journée d'étude		16'000.00		9'711.55		10'000.00
21	Impôt anticipé, remb. 2005-06-07			232.45			
22	Impôt anticipé		100.00		174.05		200.00
Totaux		21'280.00	31'080.00	21'759.30	15'246.30	21'500.00	28'120.00
Solde				6'513.00			
						Déficit	6'620.00

Comptes 2008

Ligne 7 et 7 bis : le souper 2008 du comité a été reporté en février 09. Les frais apparaîtront dans les comptes 2009.

Ligne 11 et 11 bis : les indemnités pour la présidente (500.00) et les membres du comité (200.00) n'ont pas été versés. Ils le seront sur les comptes 2009. Le comité (8 personnes en 2008) s'est enrichi d'un membre dès 2009. En outre, deux personnes actives dans les commissions de travail reçoivent la même indemnité que les membres du comité.

Ligne 20 : Concernant la journée du 15.11.08 ; 8 non membres ont payé la journée et une réduction de prix de l'EESP ont permis à l'ANTES de payer Fr. 9'711.55 au lieu de Fr. 16'000.00.

Pour 2009, nous envisageons de reconduire une journée d'étude peut-être sous une autre forme (conférence),

En date du 03.03.08, virement de Fr. 25'000.00 du CCP à la BCN.

Au 31.12.2008

CCP : Fr. 31'949.43

BCN : Fr. 55'896.00